



Fédération CFDT Protection Sociale Travail Emploi
47-49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris
Tél : 01 56 41 51 50 – Mél : federation@pste.cfdt.fr
Site internet : <https://pste.cfdt.fr>

Déclaration CFDT PSTE

RPN Salaire

13 décembre 2021

La CFDT vous interpelle sur la baisse constante du pouvoir d'achat des salariés du Régime Général.

Dès le 7 septembre, la CFDT alerte l'UCANSS par une déclaration liminaire sur la problématique de la reprise de l'inflation et l'envolée des coûts de l'énergie impactant de plein fouet le pouvoir d'achat des salariés du Régime Général dont la valeur du point est bloquée depuis plusieurs années.

La CFDT constate qu'à la Sécurité Sociale, rien n'a évolué en matière de rémunération !

A la revendication de la CFDT, votre seule réponse a été le renvoi à la négociation salaire programmée le 13 décembre, sans nous laisser entrevoir la volonté de votre part d'aller réclamer aux pouvoirs publics les financements nécessaires à la juste revalorisation des salaires des agents du Régime Général de Sécurité Sociale.

C'est pourquoi, la CFDT associée à la CGT, FO, la CFTC, la CFE-CGC, Sud réunis en intersyndicale a décidé, d'appeler tous les salariés du Régime Général à une forte mobilisation par la grève, le 13 décembre, jour de la RPN.

Il ne vous aura pas échappé qu'un rassemblement, est du reste, en cours devant les locaux de l'UCANSS.

De nombreux salariés sont également mobilisés devant leurs organismes ou devant les préfectures en région.

Une revendication simple et juste est portée : une forte augmentation de la valeur du point.

En effet, depuis onze ans, l'augmentation de la valeur du point n'a été que de 0,5%. Les salariés attendent autre chose que des remerciements de la part du gouvernement !

En 2021, le SMIC a augmenté de 3,22% en 2021 et l'inflation s'élève en ce moment même à 2,8% sur une année glissante. Nous constatons aussi que les premiers niveaux de rémunération de notre classification passent en dessous du SMIC.

La CFDT n'acceptera pas que cette situation persiste !

La seule mesure permettant de rattraper une partie du pouvoir d'achat perdu ces dernières années est l'augmentation de la valeur du point.

C'est pourquoi, la CFDT revendique une augmentation de la valeur du point de 5%.

Le 13 décembre 2021